

HONORAIRES DE GESTION 2019

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % HT de l'encaissement	7 %	8 %	9 %	
Mise en place du mandat de gestion				
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations				
Délivrance des quittances et reçus				
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable				
Révision des loyers				
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)				
Décompte lors du départ du locataire				
Gestion des provisions pour charges				
Tenue de la comptabilité propriétaire				
Acompte mensuel des fonds perçus				
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)				
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception				
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation				
Demande de devis pour travaux				
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC				
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	m			90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	m			150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	m			250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	m			150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	m	m		150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	m	m	m	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	m	m	m	€ TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	m			150 € TTC

| Prestation comprise dans le montant des honoraires m Prestation optionnelle payable à l'acte

Les honoraires énumérés ci-dessus sont déductibles des revenus fonciers